

**FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS  
SOCIETE ANONYME  
AU CAPITAL DE 22 000 000 EUROS  
969 504 133 R.C.S. NANTERRE**

**41 RUE DU CAPITAINE GUYNEMER  
92400 COURBEVOIE**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235  
DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT  
DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**BOREL et Associés**

*Sociétés de Commissariat aux Comptes inscrites à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon*  
1 avenue Dutrievoz 69100 VILLEURBANNE

**Cabinet ESCOFFIER**

40 rue Laure Diebold 69009 LYON

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETABLI EN APPLICATION DE  
L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2015**

Cabinet BOREL et ASSOCIES  
1 avenue Dutrievoz  
69626 VILLEURBANNE Cedex

Cabinet ESCOFFIER  
40 rue Laure Diebold  
69009 LYON

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société **FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS** et en application des dispositions de l'article L.225-235 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société, conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2015.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L.225-37 du code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

**Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du code de commerce.

#### **Autres informations**

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Lyon, le 29 janvier 2016

#### **Les Commissaires aux Comptes Inscrits**

  
**Cabinet BOREL et ASSOCIES**

**Yves BOREL**

  
**Cabinet ESCOFFIER**

**Serge BOTTOLI**